

Sujet : [INTERNET] Enquête Public METHABAZ à Bourgogne-Fresne
De : "> Jean-Pierre Caillot (par Internet)" <jp.caillot@transports-caillot.fr>
Date : 16/07/2018 19:12
Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Pour faire suite à l'enquête publique dont vous êtes le rédacteur, Je me permets de vous adresser cette lettre afin de vous exposer mes remarques sur le projet de Methanisation, qui souhaite obtenir l'autorisation de s'installer à Bourgogne-Fresne,

J'attire d'abord votre attention sur le fait que nous avons été informés très tardivement de la localisation de ce projet et dans une période de congés payés, jamais propice à permettre de rassembler une opposition constructive. J'imagine que ceci ne peut être considéré comme un acte volontaire ...

La Methanisation reste peut être un bon procédé mais encore faut-il respecter l'environnement et la santé des hommes ; il est scandaleux et dangereux de positionner un tel site à proximité de villages

Cette exploitation agricole aurait aussi la possibilité dans le futur de se développer sur les terrains avoisinant, il ne serait donc plus question d'une exploitation agricole mais d'un complexe industriel et qui obtiendrait donc l'autorisation de certaines normes, ce qui deviendrait inquiétant! Il est diffusé dans le rapport que le tonnage est estimé à 99.7 t/jours, le seuil de classement en site industriel est fixé à 100t/jours, comment pourra-t-on vérifier 300kgs sur de tels volumes? Evidemment que ces volumes ne manqueront pas d'être dépassés, on identifie des seuils déjà haut et limite aujourd'hui et nous serons tous devant le fait accompli une fois les investissements réalisés ; d'ailleurs donner de tels volumes revient à se moquer du monde, pourquoi n'ont-ils pas aussi annoncé 99.9 !!!!!

Les premières habitations seront à 500m et seront tout de même confrontées comme nous tous, à plusieurs nuisances

Comme les odeurs nauséabondes,

Methabaz devrait déjà construire des bâtiments fermés pour les fumiers, les déjections ou tout ce qui amènera des mouches, des rats et autres rongeurs nuisibles ... porteurs de maladies

Dans la liste de dénomination des déchets du rapport, nous trouvons parfois dans les déchets admis des déchets non spécifiés ailleurs, exemple: 19 05 99 ou 19 06 99 ... à quoi cela correspond-il ?

Comme les nuisances olfactives,

Une simulation olfactive a été effectuée à partir d'un logiciel de calcul utilisé pour des milieux reliefs, ce qui est donc erroné pour Bourgogne-Fresne, aujourd'hui même si l'on regarde le vent porteur de poussière du à la moisson des agriculteurs, on s'aperçoit que les différents nuages partent tous en direction sur Fresne Les Reims ce qui ne correspond pas du tout au schéma qui présente lui un nuage avec un angle droit sur Bourgogne, nous avons encore en mémoire les odeurs de la sucrerie, chantor, ARd et du pole de bazancourt

Comme les nuisances et perturbations sonores,

Nous connaissons déjà une augmentation considérable du nombre de passages de camions au moment des betteraves, avec Methabaz (ouvert 7 jours sur 7) ça sera 3200 passages de camions transportant une énorme quantité de déchets à l'usine ce qui veut dire pour nous les habitants 6400 passages (aller retour) et sachant que la répartition de l'approvisionnement sera majeure sur les derniers mois de l'année comme les betteraves! La traversée de notre village est devenue une réelle nuisance et très dangereuse pour la sécurité des habitants, rajouter des camions, c'est rajouter des risques d'accidents mortels. Nous aurons donc tout au long de l'année un flux important de camions mais surtout de aout à fin décembre. Qui sera montré du doigt comme responsable, voir complice quand l'accident programmé, ne manquera pas d'arriver !!!! Méthabaz devra avoir sa propre route

Les torches brûleurs de gaz, dont le bruit ne sera pas négligeable

Comme les nuisances sanitaires

Les rats, les moustiques, les mouches, les rongeurs nous amèneront des risques de maladies tout comme les oxydes de soufres et autres résidus de gaz qui amèneront des irritations cutanées bronchites, les personnes souffrant des voies respiratoires pourront être les premières contaminées. N'oublions pas notre résidence « Le Grand Jardin » établissement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes qui seront sujettes aussi à ces maladies

et nos promeneurs, nos joggeurs, nos cyclistes, nos groupes de marches... en plus d'une campagne bétonnée prendront aussi des risques

Certains résidus rejetés dans la rivière souterraine seront à même de rejoindre la Suippe

Je ne pense pas que les poissons apprécieront, tout comme nos chauve-souris avec un tel projet seront aussi perturbés, les lapins ... nous sommes à la campagne dans des villages où nous respectons la faune

Nous respectons Nos Villages,

Une église classée aux monuments historiques depuis 1921 pour Bourgogne

et un joli Mausolée, nous n'avons pas le droit de mettre en toiture ce que l'on souhaite et on pourrait retrouver une usine aussi près, ça paraît invraisemblable!!!

La démesure de ce projet qui pourrait devenir un jour industriel ne se fonderait pas dans le paysage où nous souhaitons rassembler Bourgogne - Fresne, la démesure de ce projet ne nous amènerait que des facteurs de pollution, de contamination de la nappe phréatique, des nuisances sanitaires, olfactives, sonores, de circulation, des conséquences sur la santé

Aux vues de tous ces points, j'espère que comme Bazancourt ou d'autres communes nous aurons réussi à vous convaincre de ne pas autoriser Méthabaz à construire aussi près de nos villages

En vous remerciant de porter un intérêt à nos lettres

Recevez, Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations

Jean pierre CAILLOT
66 rue de la Libération
51110 Bourgogne

President des transports Caillot et du Stade de Reims

Je vous remercie d'accuser réception de ce courrier